

M. Gouzenko, ils continueraient sans doute à livrer nos secrets à l'ennemi. Les journaux nous apprennent, aujourd'hui même, qu'il pourrait bien y avoir encore des traîtres à des postes élevés. Des éléments subversifs préparent donc toujours, chez nous, la révolution mondiale dont rêvent les communistes depuis nombre d'années.

Au nom de plusieurs millions de Canadiens, qui sentent le péril, j'engage le Gouvernement à rendre plus attrayant le service dans la Gendarmerie à cheval du Canada, afin d'encourager les gens les plus compétents à s'y enrôler, et à établir en outre, au sein de la Gendarmerie, une puissante division des enquêtes spéciales, pleinement autorisée à se renseigner et à présenter un rapport sur tout citoyen, à quelque classe de la société qu'il appartienne, qui a commis des actes flagrants de trahison ou violé la loi. Si nous voulons enrayer la trahison et les actes subversifs, le Gouvernement devra prendre au moins deux mesures. Il lui faudra insuffler une nouvelle vitalité à notre démocratie de façon qu'elle puisse supprimer les causes de mécontentement parmi notre population, et il devra ordonner à la police de mettre de côté tout ménagement lorsqu'un état de choses dangereux ou susceptible de le devenir aura été signalé. En même temps, il devra faire en sorte de sauvegarder pleinement les droits et les libertés de nos citoyens, sans toutefois négliger de mettre ordre aux affaires de la nation avant que celle-ci succombe devant le communisme et les doctrines qui s'y apparentent.

Parallèlement à cette division des enquêtes spéciales de la Gendarmerie, la Chambre des communes devrait, à mon sens, établir un comité permanent chargé d'étudier les cas d'activité subversive, c'est-à-dire un organisme analogue au comité Dies des Etats-Unis. Les membres de ce comité devraient rallier l'appui de toute la Chambre et leur choix pourrait se faire à peu près comme dans le cas des autres comités permanents. A mon avis, ce n'est pas au Gouvernement qu'on devrait confier le soin de désigner les membres d'un comité aussi important; l'impossibilité où il est de choisir des conseillers autres que ceux qui, par leurs mesures socialistes, ont transformé le Canada en un pays en quelque sorte socialiste, indique que le Parlement devrait instituer lui-même le comité et déterminer ses attributions. Le peuple canadien attendra une réponse à ces propositions, car la plupart des citoyens de notre pays sont conscients des dangers qui nous menacent chez nous comme au dehors, et ils tiennent à ce que des mesures énergiques soient prises pour la sécurité du Canada. Je dirai en guise d'avertissement, que nous ne pouvons espérer contribuer effectivement à la paix et à la sécu-

[M. Low.]

rité mondiale, but que nous nous sommes tracés dans le domaine international, que lorsque nos citoyens vivront paisiblement ensemble, et seront soustraits à l'influence d'idées subversives.

En mettant ordre à nos affaires, le Gouvernement ne doit pas traiter à la légère les deux plus embarrassants obstacles à la production en masse au Canada. Je veux parler des impôts outrés et du maintien d'une réglementation trop rigide. En dépit de déclarations contraaires de la part d'au moins un membre du Gouvernement, des producteurs de toutes les parties du pays m'ont assuré que les impôts élevés continuent de décourager la production de maints articles et vivres dont le pays a besoin. On dirait que le Gouvernement ne comprend pas que l'unique moyen d'enrayer la menace d'inflation est d'assurer une production maximum, de supprimer tout obstacle susceptible de compromettre gravement la production massive.

Il n'est pas nécessaire de maintenir les impôts à leur haut niveau actuel. La population canadienne commence à le comprendre et, d'un bout à l'autre du pays, surgissent de vastes mouvements pour réclamer un allègement graduel du fardeau fiscal. Si elle n'obtient pas ce qu'elle demande, elle portera au pouvoir un gouvernement disposé à se rendre à ses désirs. Il y a lieu de faire remarquer qu'une pénurie, déjà inquiétante, d'institutrices et de gardes-malades s'est aggravée par suite de la décision du Gouvernement, l'an dernier, de diminuer l'exemption accordée aux femmes mariées au chapitre de l'impôt sur le revenu. A mon avis, ce changement était prématuré. Notre groupe continuera de réclamer une réduction appréciable et immédiate des impôts de cette catégorie de contribuables.

Quant aux régies, nous ne sommes pas disposés à accorder au Gouvernement les pleins pouvoirs que comportent les lois annoncées dans le discours du trône. Nous l'appuierons s'il peut nous convaincre, hors de tout doute raisonnable, que telle ou telle régie est nécessaire à la protection du bien-être de la population canadienne. A notre avis, toutes les autres régies doivent être supprimées.

Je désire maintenant, monsieur l'Orateur, traiter brièvement un autre sujet avant de terminer. Ces derniers temps, le monde a été témoin d'entraves scandaleuses et organisées à la liberté d'élections en certains pays, particulièrement là où l'influence communiste se fait puissante. L'intimidation, la brutalité, la privation du droit de vote et d'autres irrégularités grossières étaient à l'ordre du jour dans les élections en Pologne et ailleurs. Déplorables en Europe, de telles pratiques, seraient tout simplement désastreuses au Canada. Certains honorables députés semblent un peu mal